

Conjoncture en septembre 2005 : la spirale d'une croissance sans emploi

Alpha Études

19 rue Fauchier

13002 Marseille

Tel : 04 91 14 81 30

Fax : 04 91 14 81 31

SAS au capital de 37 000 euros

Siren n° 442 087 557 RCS Marseille



Pour 2005, les prévisions de croissance du PIB établies par le gouvernement en début d'année s'élevaient à 2,5 %. Elles tablaient sur la reconduction des ressorts de la croissance constatés en 2004, notamment la vigueur de la consommation des ménages (évolution annuelle de 2,4% en 2004) favorisée cette année là par la croissance des revenus de la propriété (dividendes) et les mesures de déblocage de l'épargne salariale. Ainsi, en 2004, la croissance du PIB de 2,1% se situait au dessus de la croissance de la zone euro (1,7%).

Les résultats du dernier trimestre 2004 et du premier trimestre 2005 avaient déjà conduit à ramener à 2% la prévision de croissance pour 2005. A fin septembre, il est admis que même cette croissance révisée ne sera pas atteinte, l'INSEE donnant un acquis de croissance à fin juin de 1,2% et une croissance annuelle de 1,5 %.

Pour 2005, la poursuite de la croissance dans la tendance de 2004 ne sera donc pas au rendez vous pour plusieurs raisons :

- le moindre dynamisme de la demande extérieure adressée à la France, en particulier allemande et britannique, ainsi que l'augmentation des prix du pétrole et des matières premières, pèsent sur le commerce extérieur.
- l'environnement économique moins favorable conduit les entreprises à ne plus accroître leurs stocks.

Sur le premier point, en 2004 déjà, la France avait peu profité des effets d'entraînement de l'économie mondiale, dont la croissance de 5% était pourtant une des meilleures de ces 30 dernières années. En effet, les entreprises se heurtaient à plusieurs handicaps, dont une compétitivité-prix affectée par l'appréciation de l'euro, une compétitivité hors prix défavorable (conséquence d'un effort insuffisant en matière de recherche et développement) et une orientation des exportations trop axée sur une zone euro déjà peu dynamique. Si on ajoute à cela l'augmentation des prix du pétrole¹ et des matières premières, pour la première fois depuis 1992, à l'exception de 2000, le commerce extérieur de la France a été déficitaire. Pour la troisième année consécutive, il a contribué négativement à la croissance du PIB (pour 0,9 points en 2004).

En 2005, tous ces éléments continuent de peser sur le commerce extérieur, dans un environnement économique international moins dynamique qu'en 2004. Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance du PIB devrait être de nouveau négative.

En 2004, la croissance avait essentiellement reposé sur la demande intérieure, avec une contribution à la croissance du PIB à hauteur de 2,3 points. La consommation des ménages a compté pour moitié

¹ Le prix du baril est passé de 31.9 \$ au premier trimestre 2004 à 44 \$ au dernier trimestre 2004. Il a atteint 67 \$ début septembre 2005.



dans cette contribution, et la constitution de stocks par les entreprises pour 0,8 points. En 2005, les entreprises anticipent une dégradation de la conjoncture et, de ce fait, leur comportement en matière de stocks aura un effet moins important sur la croissance (contribution de 0.3 points).

La prévision de croissance en 2005, même réduite, repose donc sur la demande intérieure : l'investissement des entreprises comme la consommation des ménages devraient poursuivre leur croissance de 2004. Concernant l'investissement des entreprises, la croissance prévue en 2005 est de 2,7% et s'opère pour l'essentiel dans le secteur de la construction grâce au soutien du plan de cohésion sociale.

Mais l'apport principal à la croissance reste la consommation des ménages, qui pèse pour plus de la moitié dans le PIB. En 2005, elle est aussi prévue en croissance de 2%, malgré des créations d'emplois limitées (+91 000 prévus au total en 2005, dont 50 000 dans les secteurs privés non agricoles et 39 000 emplois aidés). En phase avec la tendance de 2004, elle repose sur les mêmes déterminants, qui font que sa croissance est supérieure à celle du revenu des ménages. Elle serait alimentée, pour le début d'année 2005 en tous cas, par les mesures de soutien à la consommation prises mi 2004 (donation et déblocage de l'épargne salariale), c'est à dire par une ponction sur l'épargne des ménages. Le taux d'épargne resterait malgré tout en 2005 à son niveau de 2004, soit 15,4%, après 15,9% en 2003.

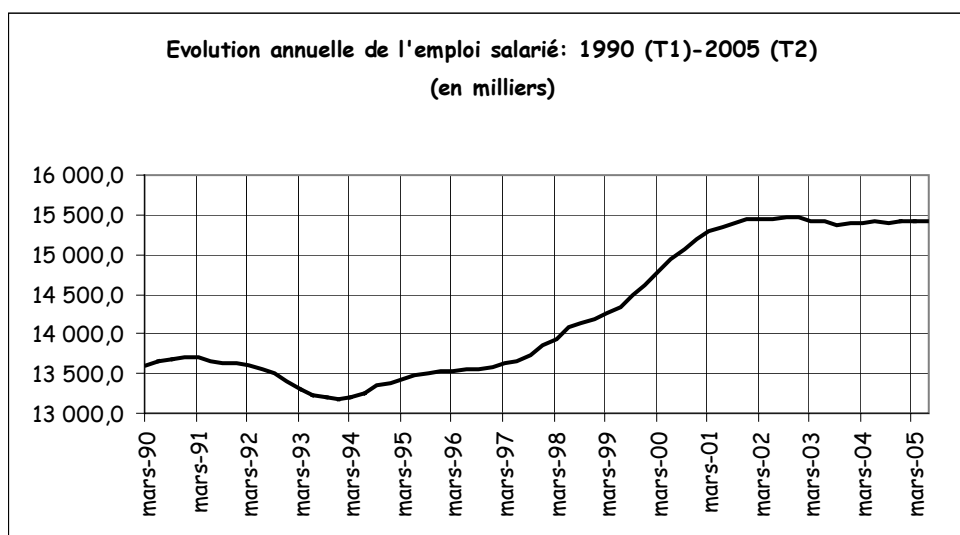
La fragilité d'une croissance alimentée par des mesures ponctuelles doit être soulignée. Par ailleurs, les mesures fiscales et sociales prises depuis 2002 conduisent au total, pour les ménages, à une hausse des prélèvements obligatoires, mais ce ne sont pas les mêmes ménages qui profitent des baisses et subissent les hausses. En effet, les baisses de l'impôt sur le revenu et à de diverses taxations sur patrimoine (droits de successions et donations, etc.) sont contrebalancées par une augmentation des prélèvements sociaux, de la fiscalité locale et des taxes sur les produits pétroliers et le tabac, c'est-à-dire sur les prélèvements non progressifs².

² CF. notamment Collectif économiste pour l'action politique, Bilan des mesures fiscales et sociales pour les ménages et les entreprises 2002-2005, 2004/11, www.collectif.economiste.org et pour 2006 Denis Clerc, « Une réforme en trompe l'œil », *Alternatives économiques*, n°240, octobre 2005



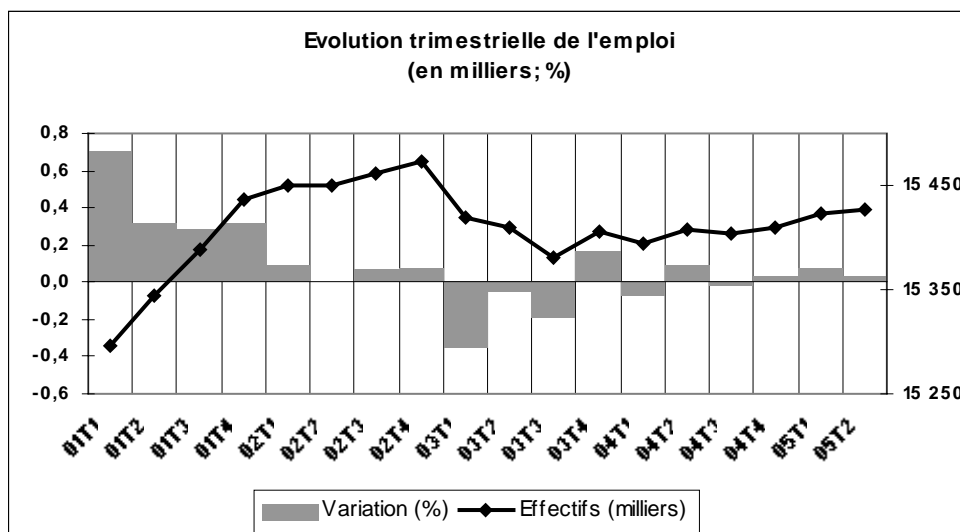
1 L'emploi peine à repartir

En 2004, les créations nettes d'emplois sont demeurées très faibles malgré une croissance du PIB de 2,1%. Même si les suppressions de postes dans l'industrie ont diminué en 2004 par rapport à 2003 (- 93 000 contre - 109 000), elles demeurent à un niveau élevé et sont à peine compensées par les créations nettes d'emplois dans les secteurs des services (+ 74 400) et de la construction (+ 23 700). Au total, à fin 2004, le nombre de création nette d'emplois est de 5000. Le niveau atteint par l'emploi salarié en juin 2005, après 4 trimestres de progression continue, ne permet pas de revenir au niveau record d'emploi constatés en septembre 2002. La même tendance caractérisée par des pertes d'emplois dans l'industrie (qui ne ralentissent que modérément), à peine compensée par les créations nettes d'emplois dans les services et dans la construction demeure. Dans sa dernière note de conjoncture, l'INSEE indique que si l'emploi total continue d'augmenter au cours du second semestre, ce sera essentiellement en raison de la dynamique des mécanismes d'aide à l'emploi non marchand.



Source : les statistiques trimestrielles de l'emploi sont estimées par l'INSEE à partir de diverses sources (UNEDIC, URSSAF..).

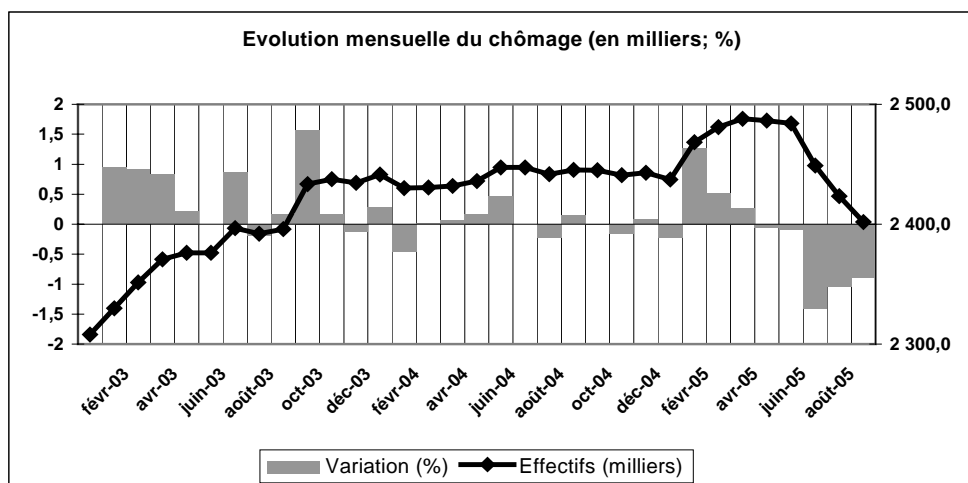
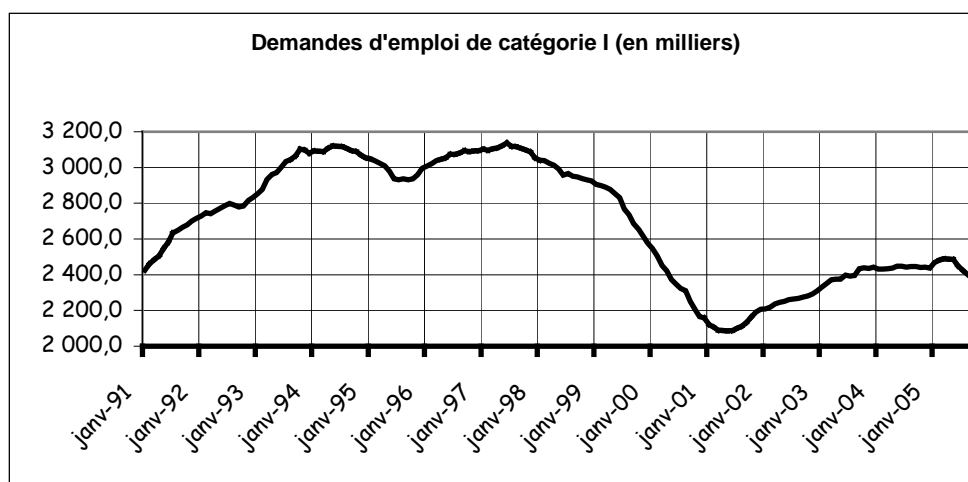
Le champ couvert est celui de l'ensemble des secteurs d'activité hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre environ 15 millions de salariés sur un effectif total d'environ 22 millions. Il concerne les activités les plus sensibles à la conjoncture.



2 Maintien d'un niveau de chômage élevé

Les difficultés de la France à créer des emplois se retrouvent naturellement lorsque l'on examine les données du chômage. En juillet 2005, le taux de chômage (au sens du BIT) s'élève à 9,9 % de la population active, au même niveau qu'à la fin de 2004. Après une progression continue du nombre de chômeurs au début de 2005 (+ 46 000) avec une hausse fortement concentrée sur les 3 premiers mois, le chômage a connu, à partir de juin, une décreue importante (- 82 300). Les chiffres de août 2005 - dernier mois connu - indiquent un nombre de demandeurs d'emploi en catégorie 1 de 2 401 800. Le niveau du chômage reste très élevé chez les jeunes (23%) et parmi les chômeurs de longue durée. Il augmente chez les personnes de plus de 50 ans. Depuis 2001, l'augmentation du nombre de chômeurs dans cette catégorie de la population est de 16 %.

Les créations d'emplois ont certainement eu un effet sur la baisse récente du nombre de chômeurs. Sur le long terme néanmoins, l'effet du mode de comptabilisation des chômeurs, de l'évolution de la population active et des radiations administratives est à examiner de près pour appréhender les variations du taux de chômage. Entre 2001 et 2004, le nombre de radiations administratives annuelles a par exemple augmenté de 85 %.

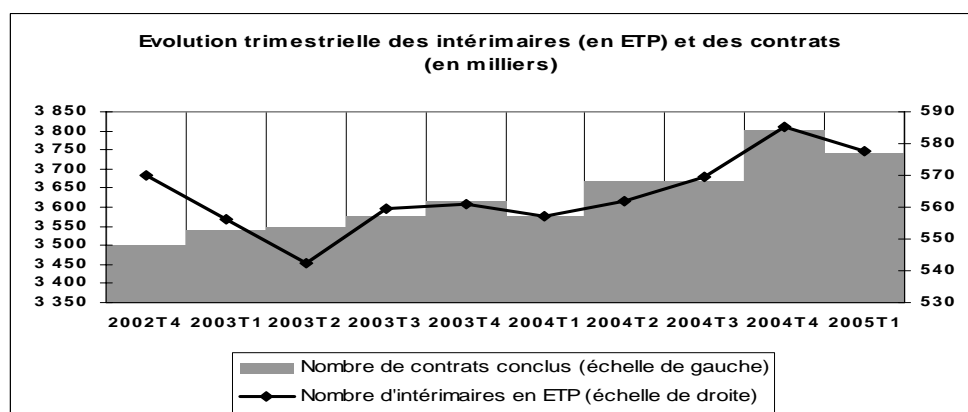
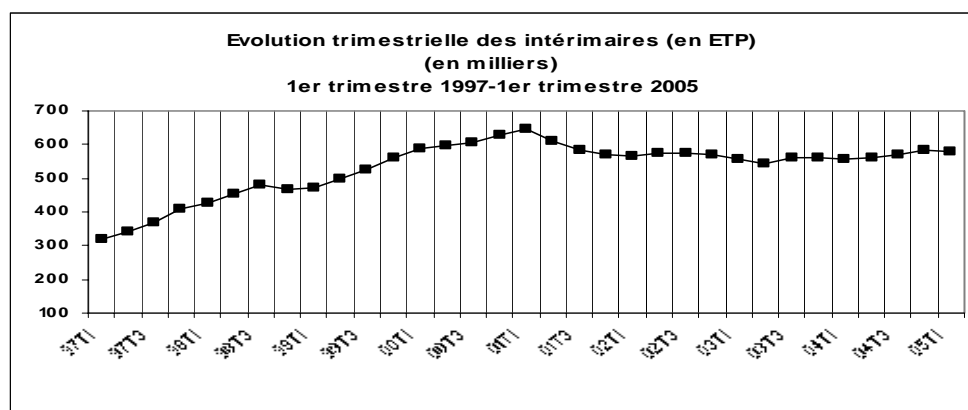


Source : Les demandeurs d'emploi de catégorie I sont les personnes inscrites à l'ANPE déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite d'au plus 78 heures dans le mois.



3 Intérim : l'élargissement des modalités de recours

A la fin du premier trimestre 2005, 577 400 personnes en équivalent temps plein ont occupé un emploi intérimaire, soit un taux de recours tous secteurs confondus de 3.3%, stable sur les 4 derniers trimestres. Le nombre de contrats conclus est cependant lui en progression de 4,6% par rapport au premier trimestre 2004. L'industrie est sur représentée dans le recours à l'intérim : ce secteur emploie 22% des salariés mais 47,5% des intérimaires. Au total, 6,7% des salariés sont en intérim dans ce secteur, contre 1,6% dans le tertiaire. Enfin, ce sont les ouvriers, qualifiés comme non qualifiés, qui composent la majorité des intérimaires, 78% pour seulement 13% d'employés. Les nouvelles modalités de recours à l'intérim³ font craindre une utilisation accrue de cette forme d'emploi précaire dans la prochaine période. Elles ouvrent en effet la possibilité aux entreprises d'employer des intérimaires, non plus seulement pour des raisons liées à l'activité de l'entreprise, mais pour des motifs attachés aux caractéristiques de la personne : chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés, bénéficiaires de minima sociaux, seniors au chômage depuis plus de 3 mois, tous les salariés qui souhaitent développer leurs qualifications quand elles ne sont plus adaptées au bassin d'emploi, femmes voulant travailler dans un métier masculin.



Source : DARES
La DARES suit l'évolution de l'intérim depuis 1995. Est repris ici le nombre d'intérimaires en fin de trimestre présenté en variation d'un trimestre par rapport au trimestre précédent.

³ Ces nouvelles dispositions sont issues d'un accord entre le syndicat des entreprises de travail temporaire, la CFDT, la CGC et FO, qui déclinent des dispositions de la loi de cohésion sociale.



4 Un pouvoir d'achat des salaires en stagnation

La question du pouvoir d'achat des salaires a gagné en intensité en cette année 2005. Outre le décalage entre la croissance des résultats de certaines entreprises du CAC 40 et la croissance des salaires, deux autres raisons peuvent être évoquées :

- le pouvoir d'achat du salaire mensuel de base (mesuré à partir de l'indice des prix à la consommation) connaît une progression très modérée (+0,8% entre mars 2004 et mars 2005).
- Or, l'évolution de l'indice des prix à la consommation (+1.7% annuel à la fin du deuxième trimestre 2005) ne reflète pas la hausse des prix ressentie par les ménages, en particulier sur certains produits entrant dans le champ de la consommation contrainte (loyers et l'énergie notamment) ;

Cette évolution très modérée du pouvoir d'achat des salaires pèse sur la dynamique économique. Elle conduit surtout à accroître les difficultés auxquelles sont confrontés nombre de salariés, notamment dans leur accès à un logement.

Source :

DARES pour les salaires : indice mensuel de base pour l'ensemble des salariés (indice issu de l'exploitation de l'enquête ACEMO)

INSEE pour les prix : indice des prix à la consommation pour « l'ensemble des ménages y compris tabac », France entière + DOM.

